

# LE NOUVEAU MINISTÈRE

## LE CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 23 juin. — Le conseil des ministres s'est réuni, à cinq heures, à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

La séance a duré deux heures. Le conseil a examiné successivement les projets de loi dont la Chambre va être saisie : 1° Le projet relatif aux quatre contributions; 2° Le projet concernant les taxes d'octroi; 3° Le projet relatif au renouvellement du privilège de la Banque d'Algérie.

Le ministre de la guerre a annoncé le déplacement des généraux et des officiers, qui se sont livrés à des manifestations — dit la note officielle — incompatibles avec la discipline.

Le président du conseil, ministre de l'intérieur, a soumis à la signature du président de la République, un décret nommant M. Léprieux préfet de police.

Le garde des sceaux a soumis un décret semblable nommant conseiller d'Etat M. Charles Blanc, ancien préfet de police.

Le conseil s'est terminé par l'examen de la déclaration qui sera lu mardi aux Chambres.

Le prochain conseil des ministres aura lieu dimanche matin.

### Les délégués du groupe radical-socialiste chez M. Waldeck-Rousseau. — Les intentions du Gouvernement.

Paris, 23 juin. — Les délégués du groupe radical-socialiste, chargés de porter à M. Waldeck-Rousseau l'ordre du jour voté par le groupe, ont été reçus, par le président du conseil, à l'issue du conseil des ministres. M. Waldeck-Rousseau, après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, a déclaré que le gouvernement allait prendre un ensemble de mesures de nature à satisfaire les plus exigeants. Il a ajouté que la lettre du général de Gallifet au *Journal des Débats*, écrite par lui en n'étant que simple particulier, n'engageait pas le général en étant membre du gouvernement.

Le ministre de la guerre va adresser, dès demain, aux commandants de corps d'armée, une circulaire leur prescrivant, à eux et à leurs subordonnés, le respect le plus absolu des institutions républicaines, et insistant sur la nécessité d'assurer la plus stricte discipline.

Une circulaire analogue va être adressée, par M. Waldeck-Rousseau, lui-même, aux préfets.

Dans cette circulaire, le ministre de l'intérieur fera remarquer aux préfets que la composition même du cabinet indique son but, qui est tout de défense républicaine, et que ce cabinet est résolu à faire respecter fidèlement les institutions républicaines par les fonctionnaires de tout ordre et de tout rang, et spécialement par les officiers, de qui il entend exiger le respect absolu de la discipline.

Ces circulaires seront complétées par un ensemble de mesures répressives qui n'empêcheront pas, toutefois, sur les pouvoirs des Chambres.

### Le groupe progressiste

Paris, 23 juin. — Tous les membres présents du groupe progressiste sont tombés en effet d'accord que ce serait mentir à leur programme et à tout leur passé que de paraître approuver un acte de ce genre. Si un membre du parti modéré comme M. Waldeck-Rousseau se laissait hypnotiser par le leader, il n'aurait pas le droit de parler en son nom. Ce n'est pas à lui qu'il faut adresser cette injustifiable concession, un socialisme, ce n'est pas une raison pour que les républicains progressistes le suivent.

Ajoutons qu'à l'association nationale républicaine, qui préside M. Audiffren et au grand cercle républicain, dont M. Waldeck-Rousseau est président, les protestations les plus vives se sont élevées contre la composition du cabinet.

Paris, 23 juin. — M. Lannes de Montebello, député de la Marne, vient d'écrire à M. Dulac, questeur du groupe des républicains progressistes, pour l'informer qu'il donne sa démission de membre de ce groupe, par suite de ses dissentiments avec la majorité du groupe, sur les moyens de défendre la République.

Il est à noter que M. de Montebello est un dreyfusiste de la première heure et que sur cette question, il s'était, à deux reprises, dans ses votes, séparé de ses amis progressistes.

### Le comité d'entente socialiste

Paris, 23 juin. — Le comité d'entente socialiste s'est réuni ce soir. Après une longue délibération il a adopté l'ordre du jour suivant qui publie la *Petite République* : « Le Comité d'entente socialiste, préoccupé des périls de toute sorte que courent la République et la liberté, déclare que c'est seulement sous sa responsabilité personnelle qu'il peut accepter de publier la *Petite République*; et affirme qu'il maintient énergiquement son union, pour combattre la réaction militaire, clérical et capitaliste, et pour défendre la République et la classe ouvrière contre tous leurs ennemis. »

### Mesures de précautions

Paris, 23 juin. — Des mesures de précaution d'une exceptionnelle importance sont prises depuis hier même et seront accrues spécialement en vue de la séance de lundi.

Des troupes des environs de Paris, auraient reçu l'ordre de se tenir prêtes à marcher à Paris, même une partie des troupes serait consignée.

### Le Gouvernement et M. P. Deroulède

Paris, 23 juin. — On sait que M. P. Deroulède et Habert doivent se rendre, dimanche prochain, à Versailles, à l'occasion de la fête de Hoche. Un grand banquet, organisé par les patriotes, doit avoir lieu à Paris.

Le soir, à ce propos, annonce que M. Gallifet, directeur du *Drapeau*, qui revient de Versailles, a appris, aujourd'hui, de la bouche du préfet, qu'aucun discours de M. Deroulède ne serait toléré au pied de la statue de Hoche.

D'autre part, la commission de la République, présidée par l'hôtel de France, que s'y entraînera dans la salle une seule personne étrangère au banquet, il ferait évacuer la salle par la force armée.

Dans ces conditions, et si l'on ne veut pas faire d'agrandir une fête patriotique en un bacquet organisé par la police, les patriotes de Versailles ont décidé de contester le banquet qui n'avait pour but que de réunir les Patriotes après le discours prononcé par M. Deroulède devant la statue du grand général républicain.

Il résulte de ces incidents que le gouvernement fait entendre, par ses voies indirectes, une manifestation en l'honneur de l'un des héros de la première République.

On savait, d'ailleurs, que des brigades centrales, sous la direction de M. Monin devaient être envoyées à Versailles, de sorte que M. Deroulède et ses amis seraient tombés dans un véritable guet-apens.

Comme on voit, la dictature de M. Reinach commence à produire ses effets.

### M. Deroulède n'ira pas à Versailles

Paris, 23 juin. — M. Gallifet a prévenu M. Deroulède des obstacles qu'il rencontrerait à Versailles. M. Deroulède

# Informations

Les déclarations de M. Dujardin-Beaumetz. Paris, 23 juin. — On connaît les déclarations faites, dans les couloirs, par M. Dujardin-Beaumetz, député radical.

Le bruit courait que l'émissaire de la Haute Bretagne ne serait autre que Olivier Bacon, ancien député de Mirande, et gendre du banquier Juffé.

M. Bascou n'a rien fait raconter par M. Dujardin-Beaumetz.

La date d'arrivée de Dreyfus. Paris, 23 juin. — L'Agence Havas communique l'information suivante : « D'après une dépêche, arrivée ce soir, et qui paraît être sérieuse, le bruit court avec persistance que Dreyfus arriverait demain matin. »

Un infatigable, comme on le voit, n'indique pas où le Sfar abordera.

D'autre part, le bruit courait, ce soir, dans les bureaux de rédaction, que Dreyfus, débarquerait à La Rochelle.

Un terrible drame dans l'ère. Grenoble, 23 juin. — Un cultivateur de Prébois (Isère), nommé Joly, aurait tué ce que se deux fils localisés profiter de la foire qui avait lieu dans la localité pour vendre deux paires de boufs, se saisit d'un fusil et étendit raide mort l'un d'eux.

L'autre, blessé à mort, se désarma son père; l'arme, en tombant, le blessa au pied.

Fou de douleur et de colère le fils ramassa le fusil, jeta une cartouche dans le canon, et fit feu sur son père qui fut tué net.

Voici des détails complémentaires sur le drame de Près-Bois : Le père Joly, âgé de 70 ans, avait cinq enfants dont quatre garçons, qui s'occupaient de l'exploitation de la ferme. Veuf depuis longtemps, il était ivrogne et débauché.

Judi, jour de la foire, deux de ses fils, Théodore, âgé de 39 ans et Tranquille, âgé de 35 ans, eurent une discussion avec lui à propos de la vente de deux boufs; le père exaspéré arma d'un fusil et tira à bout portant sur Tranquille, qui tomba foudroyé, ayant reçu la charge en plein front.

Le père Joly courut alors dans sa chambre et en revint avec un deuxième fusil. Théodore voulut désarmer le forcené qui, en se débattant, pressa involontairement la détente et eut le sommet du crâne enlevé.

La Conférence de la Paix. Paris, 23 juin. — Au cours de la réunion de la première commission, présidée par M. de Staal, président de la délégation russe, le colonel Glinksky, l'un des délégués russes, a proposé l'ordre du jour suivant :

« La Conférence invite les puissances à s'engager à ne plus augmenter pendant une période de cinq ans, leur effectif militaire sur le pied de paix, à l'exception des troupes coloniales et à ne pas augmenter, pendant la même période, leur budget militaire. »

# LA VIE SPORTIVE

(De nos correspondants parisiens)

## CYCLISME

TOURCOING-BÉTHUNE, 2 juillet. — Il y a huit jours encore les membres de cette association, qui ont fait le monde sportif ne parloient que de Tourcoing-Béthune, la grande épreuve annuelle de demi-fond, dans la renommée égale Bordeaux-Paris et Paris-Roubaix. Les grands stayers y ont plus de succès, mais le grand public, qui aime à se rendre à cette distance de 405 kilomètres qui serait assurée d'ailleurs que nos meilleurs coureurs régionaux n'égaleront pas les cyclistes de la grande épreuve.

Il faut tenir compte n'est-il pas vrai du mauvais état de nos routes de l'arrondissement qui n'est guère favorable aux vélocipédistes. Garin, Lepoutre, Nect, Herrinck, ne furent pas un beau coup dans le groupe des professionnels inscrits. Les autres peu connus peuvent d'ailleurs occasionner des surprises.

En attendant que les adhésions soient importantes, nous remarquons tous les champions de la région, sauf cependant, Coeck, le vainqueur de 1896-97, qui n'a pas été participant en 1898 et qui aurait peut-être intérêt à soutenir sa réputation ancienne. Le champion tournois de 1898 battait-il le champion de 1896-97, c'est ce qu'on pense généralement.

La série amateurs comprend les coureurs les plus en vue actuellement et capables de fournir un temps surprenant si l'on en juge par l'entraînement de certains. Des prix pécuniaires et nombreux sont destinés à récompenser de façon à récompenser tous ceux qui exécuteront le parcours dans un temps satisfaisant.

En attendant que les adhésions soient importantes, nous remarquons tous les champions de la région, sauf cependant, Coeck, le vainqueur de 1896-97, qui n'a pas été participant en 1898 et qui aurait peut-être intérêt à soutenir sa réputation ancienne. Le champion tournois de 1898 battait-il le champion de 1896-97, c'est ce qu'on pense généralement.

La liste des engagements est ouverte c'est Delvoje jusqu'au 30 juin à minuit.

Les membres de l'U. V. T. sont invités à ne pas manquer un rendez-vous dimanche matin à six heures et demi pour aller à Wambrechies participer au rallye *Payer* organisé par le comité local.

Wasquehal. — Le dimanche 30 juillet 1899, aura lieu une grande fête cycliste internationale, au profit des pauvres et organisée par la Jeunesse cycliste de Wasquehal, sous les auspices de la municipalité.

Wasquehal. — Le dimanche 30 juillet 1899, aura lieu une grande fête cycliste internationale, au profit des pauvres et organisée par la Jeunesse cycliste de Wasquehal, sous les auspices de la municipalité.

3 heures 1/2 du matin, grand rallye-payer : ter prix, 100 fr. en espèces; deuxième, 50 fr. en espèces; troisième, 25 fr. en espèces. Le règlement sera envoyé sur demande, s'adresser à M. Lerooy, à Wasquehal.

Dimanche prochain, 25 juin, les cyclistes de Wasquehal se rendront à Wambrechies, pour prendre part au rallye *Payer* qui est organisé dans cette ville, au profit des pauvres.

En raison de la fête que la Jeunesse cycliste de Wasquehal organise pour le dimanche 30 juillet, il serait à souhaiter que les membres de la commune fassent tous leurs efforts pour se rendre à Wambrechies, ces Messieurs de Wambrechies ne manqueraient pas de nous rendre la pareille le 23 juillet.

Le départ aura lieu au Café Delannoy à 7 heures précises du matin.

La seconde journée du Grand-Prix qui devait être faite jeudi aura lieu aujourd'hui samedi, à la piste municipale, à Vincennes.

Le coureur américain Murphy, qui vint à Paris en 1896, vient de faire derrière une locomotive, sur un plan incliné, un tour de la commune de Long Island, le plus long en 5 sec. C'est un tour de force.

A New-York, Mac Duffee a officiellement fait le mille en 4 m. 27 sec. entraîné par un tandem à pétrole. Record du monde!

# Informations

Le routier Fourneau va tenter le record Paris-Marseille. Bien de plaisir.

Taylor, Chase, Datrieu, Lesna, Strick, Koeber et Robinson s'apprêtent demain à Berlin dans un tour de 40 kilomètres.

A Nantez, deux cyclistes sont venus en collision. L'un d'eux, M. Chauvin est mort sur le coup.

A Niort un bambin de 12 ans, le jeune Barreau s'est en bicyclette fait prendre le doigt entre la chaîne et le pédalier, et a succombé en quelques heures à l'infection.

A Clercy (Aube), un cycliste emporté dans une descente s'est fracassé le crâne contre un mur.

En Amérique. — La Racing Board Association vient de prendre pour ses courses de blancs organisés par elle.

Terront est rentré à Rouen où il tient boutique; ses concitoyens lui ont fait une chaude réception.

Corze va s'attacher au record Paris-Brest. Il espère couvrir les 4200 kilomètres en 30 heures.

ATHLÉTISME. Union Sportive Tourquennoise. — Les membres actifs de l'U. S. T. qui désirent prendre part aux exercices athlétiques se réunissent le dimanche, à sept heures, sur le terrain. Le programme d'entraînement comprend : courses plates 100 m., 400 m., 1000 m., courses de haies 110 m., saut en hauteur et en longueur, saut à la perche, lancement du poids, etc.

Le trésorier se tiendra à la disposition des intéressés pour le règlement des cotisations.

ROUBAIX. — *Tir à l'arme de guerre.* — Nous rappelons aux amateurs que le Tir National fera tirer les 23 juin et 2 juillet (de neuf heures du matin à midi et demi) et de deux heures et demi à six heures) et le 9 juillet (de neuf heures à midi et demi) le championnat de France qui se donnera simultanément dans tous les stands à longue portée de France et d'Algérie.

Le championnat est ouvert à tous les Français et se tire à 200 mètres aux armes réglementaires, debout, à genou ou couché. Il comprend trois épreuves ayant chacune leur règlement détaillé et leurs récompenses spéciales. En voici le détail :

1re épreuve. — Une série de cinq balles. Classement à la belle balle. 300 prix. Ter. prix, 30 fr. en espèces; 500 fr. Série renouvelable en payant nouveau droit de 3 fr.

2e épreuve. — Tous les tireurs ayant exécuté la première série peuvent prendre part à la seconde. — Série unique non renouvelable de dix balles. Côté : 5 francs. 100 prix en nature. Classement au huit nombre.

3e épreuve. — Tous les tireurs ayant obtenu un minimum de 80 points dans la 2e épreuve sont admis à la 3e qui aura lieu à Paris. Le vainqueur de la 3e épreuve recevra avec le titre de champion 500 fr. en espèces et un fusil d'honneur. 50 prix sont affectés aux suivants.

Pendant toute la durée du championnat, les amateurs voudront des cibles d'essai gratuites au stand, Grande-Rue, 314. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au siège de la société.

TOURCOING. — Société amicale des Pêcheurs à la ligne de Tourcoing. — La Société amicale des Pêcheurs à la ligne de Tourcoing a son siège au Café Moreau, place Thiers, est définitivement constituée.

Pres de soixante adhésions sont déjà parvenues au comité. Ce résultat encourage l'union de tous les pêcheurs s'imposant, afin qu'ils puissent faire valoir leurs droits et faire prendre en considération les réclamations qu'ils auraient à formuler.

Une nouvelle réunion se tiendra jeudi prochain à 8 heures, la commission fait appel à tous les pêcheurs de Tourcoing et espère qu'ils répondront à son invitation.

# LA GRANDE-HARMONIE EN ANGLETERRE

## IMPRESSIONS

Il me semble sorti d'un rêve, nous disait hier un musicien de la Grande-Harmonie, en s'installant dans un compartiment du train qui nous a ramenés de Calais à Roubaix. Oui, l'excursion à Madsdon et à Londres peut paraître un rêve on le voit à rétrospectif les faits et gestes les plus extraordinaires d'une imagination féconde. On pourrait même dire qu'il revêt le caractère d'un conte de mille et une nuits dont les héros marchent d'enchantement en enchantement, grâce à l'influence d'un génie bienfaisant et sous la conduite d'esprits allés ingénieux et dévoués.

Néanmoins, ce n'est pas un rêve, c'est la plus exacte réalité; ce n'est pas un conte, mais un événement bien authentique dont les membres de la Grande-Harmonie doivent se fixer les périodes dans la mémoire avec un soin tout particulier. La population roubaissienne, dans un accord de sentiments de fierté et de gratitude, doit aussi en conserver précieusement le souvenir.

Nous croyons devoir, à cet effet, dans une exposition concise, grouper méthodiquement les phases de cet événement dont le laconisme forcé de nos télégrammes ne nous a pas permis de faire ressortir l'importance et la grandeur.

Comme dans les contes, il y a dans cette réalité un génie bienfaisant; nous avons désigné M. Alfred Siva, agent général à Londres de la Compagnie des chemins de fer du Nord français et par des collaborateurs sympathiques et dévoués, MM. Frédéric et Henri Sire, Desbottes, Heald O'Brien et Strawson.

Nous devons aussi mentionner M. Duforet, dont le cœur est resté si roubaissien, et M. Armand Pollet qui ont servi d'intermédiaires et actifs intermédiaires dans les négociations qui ont abouti à un résultat si agréable pour la Grande-Harmonie. Après l'exposé de la cause initiale, rappelons succinctement les diverses phases de ces trois journées inoubliables.

Un Palais de Justice on allait à la merveilleuse perspicacité de son coup d'œil de juge d'instruction, qui lui permettait de porter très rapidement la lumière dans les affaires les plus obscures et les plus embrouillées.

On le citait comme le type accompli du magistrat consciencieux, intègre, impeccable, et parfois on s'étonnait de l'entière à un travail sans trêve ni relâche. Cette austérité de mœurs, nos lecteurs l'ont déjà deviné sans doute, — n'était qu'un trompe-l'œil.

Ceci ne veut pas dire que sa vie ne fût régulière qu'en apparence. Elle était en réalité, mais dominée par deux passions.

La première, un amour unique, exclusif — et criminel. La seconde, une soif insatiable, un besoin sans cesse renouvelé de se repaître de l'épouvante et des angoisses du coupable ou du malheureux que la justice amenait devant lui.

Il éprouvait une indicible jouissance à convaincre de son crime un accusé, à lui prouver que rien au monde ne pouvait le sauver, et enfin à le livrer tremblant, anéanti, aux guchetiers ou au bureau.

III. Philippe de Kerven était d'une taille au-dessus de la moyenne, et d'une élégance maigre qui n'excluait pas l'élégance, et dans l'âge mûr, il avait en effet conservé toute la vigueur d'un jeune homme.

Sa figure, soigneusement rasée et d'une pâleur blême, offrait des traits réguliers, d'une distinction parfaite, couronnés par un cheveu brun, faillé en brosse, et qui s'arçait et se repaître de l'épouvante et des angoisses du coupable ou du malheureux que la justice amenait devant lui.

Il éprouvait une indicible jouissance à convaincre de son crime un accusé, à lui prouver que rien au monde ne pouvait le sauver, et enfin à le livrer tremblant, anéanti, aux guchetiers ou au bureau.

Il éprouvait une indicible jouissance à convaincre de son crime un accusé, à lui prouver que rien au monde ne pouvait le sauver, et enfin à le livrer tremblant, anéanti, aux guchetiers ou au bureau.

# Chronique locale

## ROUBAIX

### SOUSCRIPTION

en faveur des ouvriers du peignage Vinchon

Première liste

Société Anonyme de Peignage de l'Époué...	5.000 fr.
M. Elly Duvalier	200 »
M. L. Lefebvre, et P. Bastin	100 »
M. Vanouyver et Cie	100 »
M. E. Malhon et Dubrulle	100 »
Le Journal de Roubaix	100 »
M. Eugène Motte	50 »
M. F. Rousset père	100 »
M. F. Rousset fils	500 fr.
Total de la 1re liste	5.900 fr.

M. F. Chateleyn, conseiller général, nous prie d'insérer la lettre suivante qu'il a adressée aux membres du comité exécutif roubaissien du parti collectiviste :

« Messieurs les membres du Comité exécutif du Parti dit ouvrier. »

Vous me demandez de venir lundi au Théâtre Couvreur m'expliquer sur le projet de sectionnement que j'ai déposé au Conseil général de concert avec mon collègue et ami Eugène Motte. Les renseignements que vous m'avez fournis se trouvent dans le vœu que j'ai soumis au Conseil général et que tous les journaux ont publié. Je ne vois donc pas l'utilité de déférer à votre invitation d'autant plus que vous partisans n'ont jamais respecté pour leurs adversaires la liberté de la parole. Je n'éprouve ni le besoin de tenter une épreuve qui, si mal réussie à ceux de mes amis qui se sont risqués dans vos réunions et m'expliquerai devant les électeurs quand mon comité le jugera opportun.

Il serait peut-être plus utile, au lieu d'entretenir vos partisans de sectionnement, que vous leur expliquiez les dessous de la combinaison ministérielle et les secrets du pacte conclu par le chef de votre parti, M. Milleraud, avec le général de Gallifet; ils en éprouveraient sans doute le même dégoût qu'en ont ressenti tous les honnêtes gens.

Cette raison suffira probablement pour que vous n'abandonnez pas ce sujet.

« Veuillez agréer, Messieurs, mes sincères salutations. »

F. CHATELEYN. « Conseiller général du canton Nord de Roubaix. »

L'œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage. — On nous adresse la communication suivante :

« Le Comité informe le public que le concert organisé demain à l'Hippodrome pour le tirage des primes, commencera à six heures, chez le trésorier, 21, rue Fosse aux Chèvres. »

Il y a à la quelques heures à passer agréablement en attendant à peu de frais une société musicale de premier ordre et le plaisir de se dilater aux coteries et paillarderies du désoignant bistroiteux.

Le tirage des primes suivra immédiatement le concert, les lots pourront être réclamés dès lundi matin, à 8 heures, chez le trésorier, 21, rue Fosse aux Chèvres.

Les personnes qui auraient perdu ou égaré leurs reçus de souscription, sont priées s'ils ne veulent pas perdre leurs droits de venir en informer le trésorier, afin qu'il puisse être fait opposition en cas de nécessité.

Société Photographique de Roubaix. — C'est devant une très nombreuse assistance qu'a eu lieu jeudi soir, le premier cours de photographie. Le sujet traité était l'histoire de la photographie et l'histoire des clichés. Le côté théorique du cours : formation du Bromure d'argent oxydation par les réducteurs a été expliqué dans la salle des séances. La partie pratique dans la chambre noire. Six clichés ont été développés, dont cinq à l'aide de pyrogallol salicylé, et un avec un révélateur de commerce très répandu, celle démonstration mis en relief incontestable supériorité de l'aide pyrogallol.

Dimanche matin, cours en campagne. Choix d'un sujet, application des règles d'art, temps de pose, groupes en plein air, perspectives linéaire et aérienne, etc.

Rendez-vous au Café Bayart, hôtel Danmarin au boulevard de Paris à 8 heures et demi du matin très précises.

Société des voyageurs et employés du département du Nord. Le concert organisé par la Société roubaissienne, au profit de la caisse de retraite, aura lieu au square Pierre Calteau le dimanche 23 juillet, à quatre heures précises, avec le biveauillant concours de la Fanfare Delattre et du Choral Nadaud.

La participation de ces deux sociétés à cette œuvre d'un sage succès; ceux qui pourront y participer.

« Parole était sèche, et son genre d'esprit ne se prêtait guère à la gymnastique de la faculde avocassière. Défendu un accusé, chercher et créer un besoin pour lui des circonstances atténuantes, grouper habilement les faits et les détails pouvant faire croire à son innocence ou amoindrir sa culpabilité, autant de choses qui répugnaient à la nature de M. de Kerven et qu'il se sentait incapable de mener à bien. »

Volontiers eût-il chargé ses clients au lieu de combattre pour eux.

Il était né pour accuser, pour accabler, pour mettre en sautoire la lumière le crime ou la faute, et trouvait à le faire un véritable jouissance.

Aussitôt qu'il avait à jouer le rôle d'accusateur, il devenait habile, perspicace, et se passionnait.

Une seule fois il s'était montré brillant avocat; — c'était quand il était l'organe de la partie civile et sa plaidoirie prenait des allures de réquisitoire.

Il comprit vite que la parole et ses grands efforts n'étaient point dans ses moyens, et qu'il n'arriverait jamais à la réputation et au succès dans la carrière du barreau.

Ce qu'il lui fallait, c'était les vices clos du cabinet de magistrat instructeur, le tête-à-tête avec le prévenu, toutes les roueries de l'interrogatoire, perdue à force d'habileté.

En conséquence il fit et fit faire d'actives démarches pour entrer dans la magistrature, et obtenir les fonctions redoutables qui convenaient si bien à son tempérament et à ses instincts.

« Les malheurs, jol, car ils savaient s'agrandir et avec ses enfants. »

Chapelle de Roubaix. — Les Messes des défunts, 2 heures, 10 heures, 6 heures, 6 heures, 4 heures, 10 heures.

LA SIBIÈRE. — JAVIER DE MONTÉPIN.

# LA MARCHANDE DE FLEURS

Par Xavier De Montépin

## Première partie

### La Contesse Marcelle

Et elle se dirigea vivement vers l'habitation tandis que la concierge rentrait dans sa loge.

Ce jardin était un paradis de l'aristocratie Philippe de Kerven s'élevait au milieu d'un jardin planté de violettes et garai de maigres massifs de fusains et de troènes.

Nulle part une corbeille de fleurs.

Le jardin était un paradis de l'aristocratie Philippe de Kerven s'élevait au milieu d'un jardin planté de violettes et garai de maigres massifs de fusains et de troènes.

« Rien ne se pouvait imaginer de plus sombre, de plus glacial. »

« La maison bâtie sous Louis XIII, moitié briques moitié pierres de taille, était assombrie de hautes murailles percées de quelques jours de souffrance, formant les côtés des habitations moyennées. »

« Rien ne se pouvait imaginer de plus sombre, de plus glacial. »

C'était, tout à la fois, mesquin et lugubre. Le juge d'instruction, Philippe de Kerven, célibataire et jouissant au Palais de la plus haute considération, louait très bon marché ce logis démodé, situé dans un quartier perdu, et y vivait en compagnie de son neveu Roger de Kerven, jeune avocat d'un grand avenir, et d'un personnel de domestiques fort restreint, silencieux, dressés par le maître dans allures discrètes et compassées, et affectant de ne parler qu'à voix basse, comme dans la demeure d'un malade.

L'hôtel ne comportait qu'un premier et qu'un second étage, plus les mansardes.

Au rez-de-chaussée se trouvait la salle à manger, un grand et un petit salon, les cuisines et l'office.

Au premier, l'appartement du magistrat et son cabinet de travail.

Roger de Kerven habitait le second étage. Les domestiques logeaient dans les combles mansardés.

Un très large escalier de pierre, à rampe de fer ouvragé, prenait naissance au fond du vestibule du rez-de-chaussée et desservait toute la maison.

Célibataire, nous l'avons dit, — Philippe de Kerven allait beaucoup dans le monde.

Tous les jeudis il recevait, mais les habitués, peu nombreux, de la réception, se composaient pour la plupart de collègues du magistrat et de leurs femmes.

Marcelle de Lagardie qui, toujours accompagnée de son mari, ne manquait à aucune de ces réunions, y représentait à elle seule la beauté, la grâce, l'élégance, l'esprit brillant, la vie